



▶ AG 2013, moments forts	Page 1
▶ Malgré la crise	Page 2
▶ Refonte Nomenclature	Page 2
▶ Sondage annuel	Page 3
▶ Comité Qualificateur	Page 3
▶ “Coup de gueule” du Président	Page 4
▶ Réglementation/normes	Page 4
▶ Outils Promo/Com	Page 5
▶ Actions Q/Congrès Unfsa	Page 5
▶ Qualif 2013/Qualifiés Q 2013	Page 6
▶ Q Focus Signes de qualité/confiance	Pages 7-8
▶ Q Zoom Impact Qualif Qualisport	Pages 9-10
▶ Qualisport/Fédérations Pro.	Page 11
▶ Atouts des qualifications	Page 12

AG Qualisport : Moments forts!

Nouvel axe du Comité d'Évaluation

Ce comité dispose, depuis de nombreuses années, d'un cadre méthodologique applicable et de modalités d'organisation d'évaluation faisant partie intégrante du processus qualité.

Son rôle consiste à décider de la **suspension temporaire** des qualifications et de proposer au Comité Qualificateur la **sanction de retrait**.

Aujourd'hui + de 49% d'entreprises ont été évaluées

Chargé de conduire l'expérimentation du 1^{er} dispositif mis en place en 2011 (évaluation partie documentaire sur le site de l'entreprise et vérification sur site d'une réalisation), il est apparu au Comité, présidé par Bernard Ponceblanc, que "l'évaluation", ses modalités d'organisation, ainsi que les délibérations n'étaient pas assez délimitées.

Sous l'impulsion de Bernard Ponceblanc, l'année 2013 fut marquée par un **renforcement du dispositif des procédures et du rôle et missions du comité**.

* Rappel : ces derniers "ne doivent pas être exposés, même potentiellement, à un risque de conflits d'intérêts (norme NF X 50 091 et règlement intérieur)".

Le **nouvel axe** de "l'évaluation du certificat" a consisté à **modifier la procédure** à chacune de ses étapes au niveau des entreprises, des nouveaux auditeurs et du comité :

- ▶ Révision de la grille d'évaluation (support à l'évaluation)
- ▶ Elaboration d'un référentiel spécifique au Comité d'Evaluation
- ▶ Nouveau dispositif d'évaluation
- ▶ Nécessité de "qualificiens confirmés*" ayant une expérience de l'audit pour les 10 évaluations réalisées en 2013

Perspectives à moyen et long termes du processus d'attribution Qualisport

"L'évaluation (nommée aussi Audit) est appelée à prendre un **développement accru** au sein du processus d'attribution des qualifications de Qualisport", souligne Gérard Decarpigny. Ce dispositif d'audit confère une compétence de sérieux et confiance aux clients, aux bureaux d'études et aux architectes. Dès 2014, l'objectif budgétaire à **moyen terme** est d'étendre ces évaluations.

Le Comité d'Evaluation du Certificat est un "maillon" stratégique dans le suivi des qualifications attribuées aux entreprises ; il est appelé à prendre une importance croissante au sein de nos instances, rappelle Gérard Decarpigny Président de Qualisport

Point Qualisport malgré la “crise”

CA global 2012
des entreprises Qualisport ▶
par rapport au CA 2011

+26%

CA part Sport & Loisir
par rapport à 2011 ▶

+9%

Le nombre d'entreprises Qualisport reste stable malgré la crise

Refonte de la nomenclature “Programmation & Ingénierie Sportive”

Parallèlement aux nouvelles qualifications 2013, une réflexion en profondeur de l'activité Programmation & Ingénierie Sportive a été initiée par le Comité Qualificateur en associant les parties intéressées. Cette refonte de la nomenclature “Programmation & Ingénierie Sportive” comprend la création des qualifications “Complexes Sportifs outdoor/indoor”

et le remplacement des rubriques “Piste - terrain de grand jeu et Complexe sportif” par le secteur “Aires de sport ou loisir” identifiant les différentes activités sportives.

Cette nouvelle définition associe l'importance et la complexité des ouvrages et prend en compte la qualité en matière environnementale.

Programmation
Ingénierie Sportive

Assistance Maîtrise d'ouvrage

▶ 600 Programmation

6001 : ouvrage d'importance et complexité courantes
6002 : ouvrage d'importance et complexité moyennes
6003 : ouvrage de grande importance et forte complexité

▶ 601 Réalisation Opération Programmée

6010 : ouvrage d'importance et complexité courantes
6011 : ouvrage d'importance et complexité moyennes
6012 : ouvrage de grande importance et forte complexité

▶ 602 Etudes préalables à la Gestion Exploitation d'une opération programmée

6020 : ouvrage d'importance et complexité courantes
6021 : ouvrage d'importance et complexité moyennes
6022 : ouvrage de grande importance et forte complexité

Ingénierie Sportive

▶ 610 Complexes sportifs de plein air

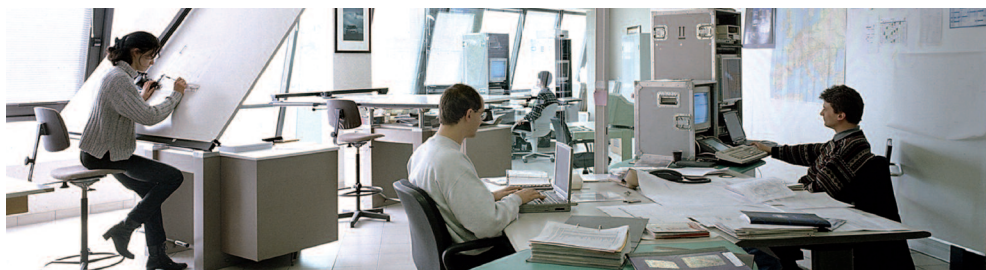
6100 : ouvrage d'importance et complexité courantes
6101 : ouvrage d'importance et complexité moyennes
6102 : ouvrage de grande importance et forte complexité

▶ 611 Complexes sportifs couverts

6110 : ouvrage d'importance et complexité courantes
6111 : ouvrage d'importance et complexité moyennes
6112 : ouvrage de grande importance et forte complexité

▶ 612 Aires de sport ou loisir

6120 : Terrain Grand Jeu
6121 : Aire d'Athlétisme
6122 : Aire de balles et ballons
6123 : Piscine - Patinoire
6124 : Sport de combat
6125 : Equitation
6126 : Piste cyclisme
6127 : Golf





Comité Qualificateur

Instance décisionnaire

Le Comité Qualificateur, instance collégiale, représente 3 collèges d'experts :

Clients (Maîtres d'ouvrage, Maîtres d'œuvre),
Entreprises qualifiées Qualisport
et Institutionnels (Ministère des Sports).

Son rôle est décisionnaire dans le processus d'attribution des qualifications, l'évolution de la nomenclature Sport & Loisir, l'actualisation des référentiels "métiers" et d'attribution.

Il est amené également à vérifier, par sondage, la conformité de l'instruction et des avis émis par les Comités Instructeurs sectoriels sur les demandes ou le renouvellement annuel des qualifications Sport & Loisir.

Pour l'année 2013

750 qualifications attribuées
par Comité Qualificateur

169 qualifications Qualisport

Sondage annuel

dans le cadre du processus d'attribution des qualifications

L'objectif prioritaire, précise Geneviève Barbaste, Secrétaire Général, est la satisfaction des clients ; celle-ci doit s'alimenter de données recueillies par les clients privés/publics et maîtres d'œuvre.

Les sondages, effectués chaque année auprès des clients des entreprises Qualisport, permettent de connaître la perception des prestations/ouvrages réalisés par les entreprises Qualisport.

Les résultats de ces sondages sont transmis au Comité Qualificateur pour prise de décision dans le cas de remarques défavorables.

L'exigence de réalisation de sondage pour chaque qualification détenue par l'entreprise qualifiée est une mesure de la norme des organismes de qualification.

Pour l'année 2013

+ 759 sondages réalisés par
courrier avec **33 %** taux de retour

Claude Girardet, Vice Président insiste sur le niveau d'exigence :

Notre comité doit s'adapter à l'évolution du marché, analyser

la situation de l'entreprise requérante en démontrant qu'elle a toujours les compétences pour les qualifications attribuées.

Selon certaines entreprises, le renouvellement annuel de la qualification est appréhendé comme une charge. A cet égard Qualisport pourrait, bien sûr, se contenter d'attribuer les qualifications sur une période plus longue avec une simple actualisation administrative annuelle.

Mais il est utile de rappeler que la qualification est un faire-valoir portant sur la compétence technique et les capacités de l'entreprise spécialisée à exécuter des ouvrages ou prestations.

La qualification Qualisport doit être exigeante pour contribuer à accroître la confiance entreprise/clients/maîtres d'œuvre

réaffirme Claude Girardet

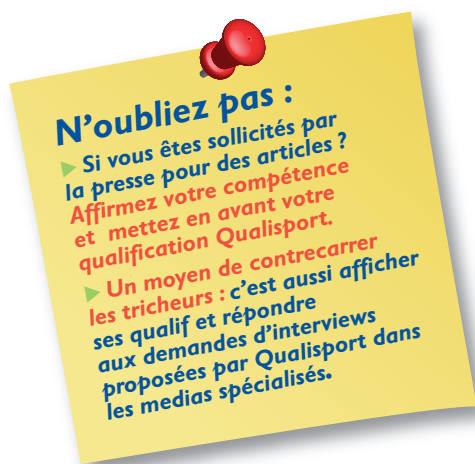
Le “coup de gueule” du Président Gérard Decarpigny



“Si 87 % d’entre vous ont une vision positive de la qualification (cf. Etude 2013) car elle est un outil de confiance symbolisant vos compétences spécialisées, vous ne pouvez rester à l’écart de la défense et de la promotion de Qualisport.

Vous êtes les ambassadeurs de la qualification Qualisport; vous la valorisez à travers votre démarche annuelle et votre certificat de qualification qui synthétise vos capacités spécifiques à réaliser des ouvrages spécialisés Sport&Loisir.

C’est pourquoi il me paraît naturel et “utile” que vous puissiez faire mention de votre qualification Qualisport lors d’interviews dans les magazines; j’estime que la confiance que vos Clients accordent à la spécificité Qualisport ne peut atteindre la totalité de son objectif que si elle est relayée et appuyée par VOUS les Entreprises; vous valorisez, ainsi, votre image et votre réputation sur le marché”.



Réglementation/Normes

Piscines et centres aquatiques

AC S52-413 Gérer l'hygiène et la sécurité dans une piscine publique 2011-11

Piscines à usage privé

NF P90-317 Moyens d'accès pour les piscines privées 2011-02
Exigences générales de sécurité et méthodes d'essai

NF P90-318 Systèmes de filtration pour les piscines privées - 2011-02
Exigences générales de sécurité et méthodes d'essai

NF P90-319 Piscines privées - Groupe de filtration - Méthode de mesure de l'efficacité de filtration, de la capacité de rétention et de la résistance mécanique 2011-02

Aires Sport & Loisir

NF EN 12228 (en révision) Détermination de la résistance des joints. Parution 2013 2002-12

XP CEN TS 16384 Systèmes sportifs synthétiques - Essai de lixiviation 2012-10

Salles sportives

NF XP S 52-412 Salles de remise en forme 2011-01

Communication/ Promotion

Pour valoriser ses qualifications spécialisées Sports & Loisir et afin d'en augmenter **visibilité et notoriété**, Qualisport renforce tout type d'actions de Communication et crée de nouveaux outils d'information/promotion

- ▶ Kakémonos : panneaux pour stand et/ou manifestations
- ▶ Booklet Métiers destiné à Maîtrise œuvre
- ▶ Fiche 7 Exigences actualisée
- ▶ Book Référentiels, version 2014
- ▶ Nouvelle Annonce Pub, ciblée Maîtrise d'œuvre
- ▶ Site dédié aux Entreprises



2 Kakémonos



2 Stylos marqués Qualisport



Booklet Métiers actualisé



Book Référentiels version 2014



Fiche 7 exigences



Annonce ciblée Maîtrise d'œuvre

Actions réalisées par Qualisport

- ▶ Colloque/Rencontre Qualisport organisé sur les thèmes : Etude de notoriété ; Certif Qualif dans Commande Publique ; Le sport en France
- ▶ Table-Ronde au Congrès des Architectes Unfsa par Claude Girardet sur le thème "Les architectes face aux qualifications"
- ▶ Stand Qualisport au salon des Architectes Unfsa

Voir brève Synthèse Etude notoriété Qualisport dans fiche ZOOM QUALISPORT pages 9-10

Rencontre Qualisport au congrès des architectes UNFSA

- ▶ Claude Girardet, Architecte et Vice-Président Comité Qualificateur Qualisport est intervenu à la Table Ronde organisée par l'Unfsa, sur le thème "Les architectes face aux qualifications". Qualisport a reçu de nombreux participants à ce congrès sur son stand.
- ▶ La communication et information sur les avantages et spécificités Qualisport auprès de la Maîtrise d'œuvre est nécessaire puisqu'elle représente une cible/Prescripteurs importante.

Nouvelles qualifications Qualisport 2013

Dans un contexte d'évolution permanente de la nomenclature Qualisport, de nouvelles qualifications ont été créées tenant compte de l'adaptation aux changements des métiers.

Aires Sport & Loisir outdoor / indoor

► Terrains Grand Jeu

- 103 Gazon Synthétique Revêtement
- 111 Piste Athlétisme Synthétique Revêtement

► Piste Athlétisme

- 112 Régénération du Revêtement Synthétique

► Tennis

- 120 Terre battue traditionnelle
- 124 Terre Artificielle
- 125 Moquette
- 126 Résine Synthétique Revêtement

► Sol d'Installation Couverte

- 144 Revêtement Gazon Synthétique

Bâtiments Sportifs

► Bâtiment Annexe

- 261 Club house

► Structure

- 272 Événementielle

Piscines à usage Privé

► Aménagements Spécifiques

- 3054 Animations (jeux d'eau, jeux de lumière, sonorisation)
- 307 Rénovation

Matériels Sportifs

► Equipements Annexes

- 551 Equipements de Protection

Aménagements Récréatifs & Ludiques

► Structure Ludique & Sportive

- 702 Sol Multisports

Maintenance

► Aires Sport & Loisir outdoor/indoor

- 850 Maintenance Terrain Grand Jeu Gazon Naturel et Stabilisé
- 851 Maintenance Tennis Résine Synthétique
- 852 Maint. Plateau & Tennis enrobé et béton
- 853 Maintenance Terre Battue Traditionnelle

► Programmation & Ingénierie Sportive

- 860 Exploitation Maintenance

Entreprises qualifiées en 2013

► Aires Sport & Loisir Outdoor/Indoor :

COLAS RHONE ALPES AUVERGNE (69 - Lyon)

► Aménagements Récréatifs & Ludiques :

JEUX MOBILIERS SIEGEL (67 - Nordhouse)

SFEV Société Francilienne Espaces Verts (91 - Etampes)

JFJ MAJIE (34 - Montpellier)

KASO JEUX (33 - Andernos)

URBAN PARK BY FUNRAMP (69 - Tarare)

► Ingénierie Sportive

AAMR Architecte (94 - L'Hay les Roses)

GROUPE A40 ARCHITECTES (33 - Bordeaux)

LENOIR & ASSOCIES ARCHITECTES

(10 - Nogent/Seine)

► Maintenance

SOL CONCEPT (56 - Hennebont)

► Piscines à usage privé

B2 PISCINE (01 - Beynost)

BB JARDIN (69 - Villefranche/Saône)

JB PISCINE (69 - Tassin la Demi Lune)

Aires Sport & Loisir Tennis

Bâtiments Sportifs

Piscines

Matériels Sportifs

Aires Ludiques

Maintenance





Qualité : les signes de qualité/confiance

Quelles différences ?

Qualification

Accréditation

Certification

Label

Charte qualité

Toutes ces démarches ou procédures ont un point commun :
l'optimisation de la qualité.
Elles relèvent d'une démarche volontaire ou réglementaire dans certains cas.

Ces signes qualité dépendent des organismes qui les délivrent et de leur mission.



Qualification Qualificatif

C'est la reconnaissance officielle de conformité – par un organisme reconnu indépendant des parties en cause – de l'aptitude d'une entreprise à démontrer sa capacité à réaliser des ouvrages ou prestations conformément à un référentiel normatif définissant des exigences en termes de système qualité (norme NF X 50 091).

Exemple :

Qualisport dans le domaine du Sport & Loisir...

Certification

C'est la reconnaissance officielle de la conformité – par un organisme reconnu indépendant des parties en cause – d'un processus, d'un service, d'un produit ou des compétences professionnelles sur la base d'exigences spécifiées dans un référentiel.

Exemple :

AFNOR certification, ISO 9001 liés au système de management de la qualité, ISO 14001 pour le management environnemental.

Accréditation

Attestation délivrée par une tierce partie, ayant rapport à un organisme d'évaluation de la conformité, constituant une reconnaissance formelle de la compétence de ce dernier à réaliser des activités spécifiques d'évaluation de la conformité.

Exemple :

en France, le Cofrac (Comité Français d'Accréditation) accrédite des organismes tels que l'AFNOR certification, le BVQI (Bureau Veritas Certification) et le LNE (Laboratoire National de Métrologie et d'Essais), **Organismes qualificateurs tel que Qualisport...**



Charte de qualité

C'est un engagement unilatéral dont un organisme ou une profession définit le contenu. Elle n'est pas liée à un référentiel. Le contrôle est purement interne.

Label

La notion de label est définie en droit français dans le code de la consommation. C'est une reconnaissance de conformité à des règles définies dans un cahier des charges regroupant des exigences spécifiques pouvant exprimer des niveaux supérieurs à l'exigence réglementaire ("label rouge"; "haute performance énergétique"; "éco-label"). Toutefois, la labellisation est subordonnée à la pertinence du cahier des charges, du dispositif qui l'accompagne et du panel d'acteurs ayant participé à son élaboration.

Qualisport

53, rue de Lyon - 75012 Paris
Tél. : 01 53 33 84 90 - Fax : 01 53 33 84 91
qualisport@wanadoo.fr
www.qualisport.com





Objectif de l'étude "Impact qualification Qualisport"

Méthode d'interview

Une enquête téléphonique a été conduite par un institut spécialisé à partir d'un fichier de 7866 maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises Qualisport ; les 565 interviews réalisées (18 minutes : durée moyenne) donnent un excellent taux de sondage à 7,2 %.

Cibles

Architectes/Programmistes ; Collectivités : communautés de communes + communes de 2 500 habitants et plus ; Entreprises Qualisport Secteur public et privé. Echantillon collectivités constitué selon la méthode des quotas sur critères de taille, zone géographique et nombre équipements sportifs (source Ministère des Sports).

► L'activité du secteur des équipements Sport & Loisir vue par les collectivités

- 72 % des collectivités déclarent accorder beaucoup d'importance aux équipements sportifs.

► Les pratiques de consultation

- 56 % des collectivités interrogées déclarent faire appel à des prestataires extérieurs, principalement architectes, bureaux d'études et économistes, lors de la préparation d'un marché : prioritairement pour la préparation des pièces constitutives du marché (25 %) et pour le choix du prestataire (1 %).



► Les principaux critères de sélection des décideurs

- Collectivités et maîtres d'œuvre s'accordent sur l'importance de la compétence technique, les moyens humains et matériels, les références (83 à 99 %).

- La qualification d'entreprise attestant ces 3 éléments est un outil précieux d'appréciation pour la plupart des collectivités et maîtres d'œuvre (83 à 88 %). En revanche, ils placent le chiffre d'affaires et l'effectif de l'entreprise bien après (58 à 63 %).

► L'influence des signes qualité / l'apport de la qualification dans la commande publique/privée

- La qualification d'entreprise occupe la 1^{re} place dans le classement des signes qualité/confiance pour les collectivités et maîtres d'œuvre (82 à 87 %).

► La qualification Qualisport dans les critères d'attribution des marchés

- Pour 61 % des communes, 53 % des architectes et 72 % des entreprises, la qualification Qualisport est citée spontanément par 10 % des communes.

- Qualisport est une référence incontournable dans le secteur Sport & Loisir.



► Image/Perception de Qualisport et ses qualifications

• La transparence, l'impartialité de Qualisport et l'adaptation aux métiers Sport & Loisir représentent **45 à 50 %** pour les communes, **69 %** pour les entreprises et **26 %** pour les architectes/programmistes.

• La qualification Qualisport est jugée pertinente claire à 83% pour les entreprises Qualisport, valorise leur image et leur réputation sur le marché

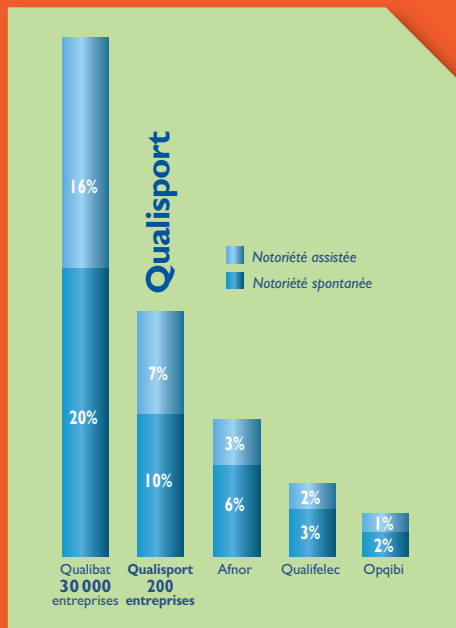
• 87% des clients estiment que l'accréditation Cofrac de Qualisport augmente la confiance qu'ils portent aux certificats de qualification Qualisport car ils connaissent le niveau d'exigences demandé : l'accréditation Cofrac représente en effet pour Qualisport 4 à 6 jours d'audit/an (norme NFx50-091) ce qui induit :

Confiance car Processus Qualisport = Indépendance/Transparence/Impartialité

► En conclusion

La qualification sécurise, valorise les compétences techniques métiers, elle met en confiance et aide à la décision en cas d'hésitation entre 2 prestataires.

► Notoriété Qualisport/Organismes qualificateurs



► Parallèle entre exigences des prescripteurs et critères d'attribution des qualif Qualisport

Références / Attestations clients
Moyens humains et matériels
Assurances / Situation financière
=
Exigences Qualisport
idem
Exigences Prescripteurs

Qualisport

53, rue de Lyon - 75012 Paris
Tél. : 01 53 33 84 90 - Fax : 01 53 33 84 91
qualisport@wanadoo.fr
www.qualisport.com



Présence ciblée de Qualisport dans les medias et sur le web

Les qualifications Qualisport sont présentes dans la Presse tout au cours de l'année.

► Articles rédactionnels et Annonces publicitaires dans : L'Express ; Maison Magazine ;

Revue des Collectivités Locales ; Spécial Pro Piscine ; EuroSpaPool ; Piscines & Spa ; Décisions HPA ;

Paysage Actu ; Cahiers Techniques du Bâtiment ; AMCI/Le Moniteur ; Passion Archi ;

► Actualités "live" sur le site Internet : www.qualisport.com

Place et rôle Qualisport/Fédérations professionnelles

► Le distinguo est fondé sur la complémentarité des domaines d'actions et sur les champs de compétence de chaque organisme dans le respect de l'**indépendance de chacun**

► Pour **Qualisport** – organisme qualificateur – la qualification ne vise pas au lobbying, mais à assurer la compétence technique et la pérennité du qualifié.

La qualification Qualisport est un acte volontaire. Elle est accordée pour une **durée limitée à UN an** traduisant ainsi une **surveillance et une actualisation** par l'organisme qualificateur.

La qualification n'a jamais pour objectif de "faire plaisir" à une entreprise !...

► Si les **fédérations professionnelles**, - chargées de défendre, d'accompagner les intérêts de leurs "adhérents" et de les aider à progresser dans leurs métiers -, elles ont besoin également de valoriser **la qualité** comme garante du savoir-faire des professionnels qu'elles représentent ; **Qualisport** leur apporte toute la logistique souhaitée disposant de collègues indépendants, de procédures d'attribution, de sanctions, de nomenclatures, de référentiels spécialisés. De plus, le système de délivrance des **qualifications Qualisport** est soumis, par le Cofrac, à des contrôles annuels de conformité aux exigences spécifiées dans la norme NF X 50 09 I.

Pourquoi choisir Qualisport ?

Avec son **indépendance impartiale** et ses **fortes exigences qualité** :

► **Qualisport confirme sa position de leader incontournable sur le marché des activités Sports et Loisirs.**

► **La qualification Qualisport représente une plus-value pour l'entreprise qui la démarque de ses concurrents par sa reconnaissance de compétence technique actualisée et attestée.**

► **La qualification Qualisport est un avantage dans les appels d'offres dû à sa spécialisation ciblée.**

► **La qualification Qualisport est un outil de compétitivité établissant la confiance dans les relations Entreprises/Clients**

Qualisport (accrédité Cofrac): Atouts des qualifications Sports & Loisirs



Scannez-moi avec
votre smartphone
(application i-nigma)
et retrouvez plus d'infos
sur Qualisport

Crédits photos: Qualisport - Fotolia - iStock

Qualisport

53, rue de Lyon - 75012 Paris
Tél.: 01 53 33 84 90 - Fax : 01 53 33 84 91
qualisport@wanadoo.fr
www.qualisport.com

